Une évaluation des impacts de l'actionnariat commun dans le secteur semencier

5 février 2021

Dans un article publié dans *The Antitrust Bulletin*, deux chercheurs ont analysé l'organisation du secteur des semences agricoles. Celui-ci est connu pour être très concentré, un petit nombre d'entreprises se partageant l'essentiel des ventes. Cette situation d'oligopole, peu favorable à la concurrence et potentiellement source de déséquilibres de marché, est renforcée par le fait que ces firmes ont pour partie un actionnariat commun : en 2016, 10 à 35 % du capital des 5 plus grosses entreprises semencières (Monsanto, Bayer, Dow, Dupont, Syngenta) était détenu par 5 fonds (State Street, Vanguard, Fidelity, Capital Group et BlackRock, voir à ce sujet un précédent billet). Au moyen de régressions permettant d'en isoler l'effet propre, les auteurs montrent que pour les principales cultures implantées aux États-Unis (soja, maïs et coton), cet actionnariat commun conduit à accroître le prix des semences de 12,9 à 16,4 % en moyenne.

Estimation de l'effet propre de l'actionnariat commun des firmes semencières sur le prix des semences

Crops	Lower Bound (−2 Standard Errors)	Effect on Seed Price (%)	Upper Bound (+2 Standard Errors)
Soybeans	.4	12.9	25.3
Corn	.5	15.7	31.0
Cotton	.5	16.4	32.4

Source : *The Antitrust Bulletin*

Source : *The Antitrust Bulletin*